

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 08 – du 20 février au 27 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JERUSALEM, LE CAIRE, TEHERAN, TEL-AVIV)

ZOOM : EGYPTE – HUITIÈME ÉDITION DU SALON EGYPTES AU CAIRE : LE GAZ AU CŒUR DES ENJEUX ÉNERGETIQUES

Placée sous le haut patronage du Président Abdel Fattah al-Sissi et co-organisée par le ministère du Pétrole, la 8^{ème} édition du salon EGYPTES s'est tenue au Caire du 17 au 19 février, réunissant 47 000 participants et 500 exposants. L'édition 2025 a réuni des acteurs égyptiens et internationaux du secteur pétrolier et gazier issus de 120 pays. Si la transition énergétique a été abordée, les discussions ont été dominées par les enjeux autour des hydrocarbures. La Chine, les pays du Golfe, les États-Unis et l'Italie comptaient parmi les délégations les plus représentées, avec également une présence française notable.

LE CHIFFRE À RETENIR
+34%
**DE PARTICIPATION PAR RAPPORT
À L'ÉDITION 2024**

Une dizaine d'accords ont été signés en marge du salon, portant sur le développement des énergies renouvelables, des infrastructures de recharge de véhicules électriques ainsi que sur l'efficacité énergétique et de nouveaux projets dans les hydrocarbures. Ces accords sont principalement portés par des groupes égyptiens parfois en partenariat avec des entreprises internationales (chinoises, saoudiennes, italiennes et allemandes). Un partenariat a également été conclu avec le ministère grec de l'Environnement. Le temps fort du salon a été la signature d'un accord-cadre entre l'Égypte et Chypre, en partenariat avec TotalEnergies et ENI, en présence des présidents égyptien et chypriote. S'inscrivant dans la continuité du sommet tripartite Égypte-Grèce-Chypre de décembre 2024, cet accord établit les principes commerciaux du transfert du gaz extrait du champ offshore Cronos vers les infrastructures de liquéfaction égyptiennes.

Les interventions de six ministres¹ ont permis au gouvernement d'affirmer ses ambitions énergétiques et de souligner le succès de la coordination interministérielle. Le ministre du Pétrole, Karim Badawi, a mis en avant les opportunités proposées par l'Égypte dans le cadre de projets gaziers (forage de 151 puits en six mois, appel d'offres en cours pour 12 blocs d'exploration en Méditerranée et dans le Delta, etc.). La collaboration entre les ministères du Pétrole et de l'Électricité a été mise en avant, ces derniers se félicitant d'avoir mis fin ensemble aux délestages estivaux. Le ministre de l'Électricité a insisté sur l'enjeu stratégique de l'intégration au réseau des 22 GW d'énergies renouvelables en développement, un point également souligné par le ministre des Finances. Ce dernier a d'ailleurs été le seul à évoquer les défis persistants du secteur, sans toutefois mentionner la dépendance du pays aux importations de GNL depuis l'été.

La conférence a également été l'occasion pour de nombreux acteurs du secteur privé de mettre en avant l'avantage compétitif de l'Égypte dans le secteur énergétique. L'Égypte est perçue comme un hub énergétique attractif grâce à son faible coût de rachat de l'électricité, qui séduit les industriels. La priorité sera désormais d'obtenir des certifications vertes pour sécuriser les exportations, et de développer un cadre réglementaire adapté, essentiel pour attirer des financements privés. Les panelistes ont également appelé l'Égypte à capitaliser sur son positionnement stratégique pour renforcer leurs liens avec l'Europe, marché stratégique.

Service Économique du Caire

¹ M. Karim Badawi, Ministre du Pétrole et des Ressources Minières ; M. Ahmed Kouchouk, Ministre des Finances, M. Mahmoud Esmatt, Ministre de l'Électricité et des Énergies Renouvelables ; Mme Yasmine Fouad, Ministre de l'Environnement ; M. Mohamed Shimi, ministre des Entreprises publiques ainsi que M. Hassan El Kahtib, Ministre de l'Investissement.

ÉGYPTE

1. ANNONCE DE NOUVELLES MESURES SOCIALES QUELQUES JOURS AVANT LE DÉBUT DU RAMADAN

Le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk, a annoncé de [nouvelles mesures](#) dans le cadre d'un nouveau programme de protection sociale. Les mesures comprennent notamment la hausse des salaires des fonctionnaires et des agents publics d'au moins 1 100 EGP (env. 21 EUR) à partir de juillet prochain, la hausse du salaire minimum du secteur public à 7 000 EGP (env. 133 EUR) à partir de juillet, la création d'un fonds de 10 Mds EGP (190 M EUR) consacré à l'autonomisation économique des jeunes. Par ailleurs, pour dix millions de familles à faibles revenus bénéficiant du système de cartes de rationnement, l'aide de l'État s'élèvera entre 125 et 250 EGP par ménage en fonction de la taille de la famille. L'augmentation se fera au début du Ramadan et à nouveau pendant l'Aïd. Par ailleurs, les familles participant au programme [Takaful](#) et Karama recevront une somme forfaitaire de 300 EGP pendant le Ramadan, associée à des augmentations permanentes de 25 % à partir du mois d'avril.

2. EETC SECURISE UN CONTRAT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ A UN TARIF RECORD AVEC ACWA POWER

Le gouvernement égyptien a validé le 19 février la signature d'un [Power Purchase Agreement](#) (PPA) entre la Société égyptienne de transport d'électricité (EETC) et ACWA Power (Arabie saoudite) pour l'achat de l'électricité produite par un parc éolien de 2 GW, développé par l'entreprise saoudienne sur la côte de la mer Rouge. Selon Asharq Business, le tarif de rachat serait fixé à 2,4 cents/kWh, avec une majorité des paiements en USD et le solde en livres égyptiennes, marquant ainsi le niveau le plus bas jamais enregistré en Égypte. Financé intégralement par ACWA Power, ce projet illustre la stratégie d'EETC qui cherche à limiter le risque de commercialisation (off-take risque) pour les développeurs privés tout en proposant des tarifs de rachats ultra-compétitifs dans un contexte financier restreint. Cette annonce intervient dans un contexte où le gouvernement s'est fixé pour objectif de supprimer progressivement les subventions sur l'électricité d'ici 2028.

IRAK

1. AUGMENTATION DE 22 % DES RECETTES FISCALES A 3 MDS USD EN 2024

La commission en charge de la réforme fiscale indique que la hausse des recettes fiscales résulte des réformes engagées : développement des

technologies numériques et simplifications des procédures administratives se traduisant par une plus grande efficacité du recouvrement. La commission reconnaît néanmoins la réalité de l'évasion fiscale et des inefficacités bureaucratiques. Les recettes budgétaires sont composées à 98% des revenus des exportations de pétrole (94 Mds USD en 2024).

2. APPROBATION D'UN PROJET DE LA BANQUE MONDIALE POUR LA GESTION DES POLLUANTS CHIMIQUES

La Banque mondiale a approuvé le financement d'un [projet](#) de 18,5 M USD visant à atténuer les risques environnementaux et sanitaires liés aux polluants organiques persistants (POP). Ce projet sera cofinancé par le Fonds pour l'environnement mondial (13,5 M USD) et le Fonds pour la réforme, la relance et la reconstruction de l'Irak ([I3RE](#)) à hauteur de 5 M USD. Il vise à : (i) éliminer 4 000 tonnes de substances dangereuses, (ii) mettre en place un système de surveillance des sites pollués et (iii) renforcer les réglementations en vigueur. L'initiative répond à des besoins urgents et stratégiques pour le pays dont les infrastructures pétrolières et industrielles ont été endommagées par trois décennies de conflits entraînant une forte pollution de l'air, de l'eau et des sols.

IRAN

1. APPARITION D'UNE NOUVELLE VAGUE INFLATIONNISTE

Selon le Centre des Statistiques, le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est maintenu à 32%, inchangé par rapport au mois de janvier. Toutefois, l'inflation mensuelle s'est établie à 4,1% (+1,2 point de pourcentage), atteignant ainsi son plus haut niveau depuis mars 2023. Cette accélération de l'inflation s'explique principalement par deux facteurs majeurs, i) la hausse du prix des produits alimentaires (+6,7% en g.m) et ii) l'inflation mensuelle de 2,6% de l'immobilier locatif, qui a enregistré un niveau d'inflation record de 37,6% en g.a. Cette nouvelle tendance inflationniste s'explique en grande partie par la dépréciation du rial sur le marché libre et le marché de gré à gré. Malgré l'intervention de la Banque Centrale pour ralentir la chute rapide du rial via la vente d'un million de pièces d'or, seulement 340 000 pièces ont été vendues, les acheteurs ne manifestant pas d'intérêt marqué pour cet investissement.

2. MAINTIEN DES TAUX D'INTERET SUR LES DEPOTS

Malgré l'annonce du 30 janvier 2025 de la Banque Centrale d'Iran (BCI), selon laquelle le taux d'intérêt des dépôts à terme spéciaux serait réduit de 30% à 25% avec une échéance prolongée à quatre ans

(effective à partir du 31 janvier), certaines banques ont maintenu ces dépôts à un taux de 30% sur une durée d'un an. Cette stratégie bancaire, visant à attirer et fidéliser la clientèle, a vraisemblablement détourné les investisseurs de l'achat de pièces d'or tout en contribuant à maîtriser la demande d'or et de devises sur le marché parallèle. En contexte, il est à noter qu'au cours des six dernières séances du marché de prise en pension (repo), les demandes bancaires se sont élevées à 3 M Mds IRR (3,1 Mds € au taux libre), dont 83% ont été acceptées par la BCI.

3. LA BCI ANNONCE UNE ENVELOPPE DE 200 M\$ DESTINÉE A SOUTENIR LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle directive qui prévoit un financement en devises à taux préférentiel pour les entreprises pharmaceutiques, valable jusqu'à la fin de l'année 1403 (2024/2025). Le mécanisme repose sur l'allocation de devises au taux NIMA I (1 USD = 285 000 IRR). Les importateurs pourront accéder à ces devises via un système d'échange contre des certificats de crédit productif (GAM), avec une échéance flexible allant de 1 à 6 mois. La commission mensuelle appliquée à cette vente à terme est fixée à 2%, ce qui revient à une subvention nette compte tenu du taux de change très préférentiel. Afin de limiter la concentration des bénéficiaires et d'assurer une distribution équitable des ressources, un plafond individuel de 5 M\$ a été établi par entreprise. Cette mesure de soutien au secteur pharmaceutique témoigne de la volonté des autorités de préserver ce secteur stratégique dans un contexte d'inflation élevée et de dépréciation monétaire. Pour mémoire, le Ministre de la Santé avait procédé en janvier au délistage d'un large éventail de produits pharmaceutiques du taux NIMA I, sans accompagner cette mesure d'une stratégie de prise en charge de l'augmentation des coûts par les assureurs.

ISRAËL

1. LA BANQUE CENTRALE MAINTIEN LE TAUX DIRECTEUR INCHANGÉ MAIS SON ABAISSEMENT SE RAPPROCHE

Le comité monétaire de la Banque centrale a décidé le 24 février de maintenir le taux directeur inchangé à 4,5% pour la neuvième fois consécutive. Sa dernière baisse (de 4,75% à 4,5%) date de janvier 2024. Cette décision n'est pas une surprise alors que le taux d'inflation en Israël reste relativement élevé à 3,8%, ne laissant pas de marge à un assouplissement de la politique monétaire. Cependant, la Banque d'Israël anticipe une baisse de l'inflation au second semestre 2025 ; les analystes s'attendent dès lors à une ou deux baisses du taux directeur avant la fin de l'année.

2. LE SUPERVISEUR SOUHAITE EMPECHER LA DISTRIBUTION DES DIVIDENDES DES BANQUES AU-DELA DE 40%

Malgré l'excédent de trésorerie accumulé par les cinq principales banques (plus de 29 Mds ILS de bénéfices nets cumulés en 2024), le département de supervision bancaire de la Banque centrale montre des réticences à ce qu'elles augmentent leur distribution de dividendes de 40% à 50% de leurs bénéfices. Compte tenu du contexte géopolitique, la Banque centrale souhaite que les banques commerciales gèrent leur capital de manière conservatrice. La rentabilité exceptionnelle des banques s'explique par le fait que nombre de particuliers détiennent des fonds importants sur leurs comptes courants (270 Mds ILS), qui constituent une source de financement peu coûteuse et stable pour les prêteurs.

3. UN NOUVEAU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE TEL AVIV FAVORABLE A LA CONSTRUCTION

Le projet de schéma directeur d'aménagement urbain de Tel-Aviv (TA/5500) a été approuvé par le Comité de planification et de construction du district de Tel-Aviv : actualisant le plan TA/5000 de 2016, il vise à préparer le développement de la ville jusqu'en 2035 et à accroître sa capacité d'accueil à hauteur de 600 000 habitants alors que la ville en compte moins de 500 000 à l'heure actuelle. Il prévoit au total l'ajout de 11,3 M m² de logements grâce à la construction de 52 500 appartements et de 6,1 M m² d'espaces de bureaux. Il autoriserait également la construction d'immeubles de 80 étages à certains endroits stratégiques, notamment le long de l'autoroute Ayalon. Le plan est actuellement en phase de dépôt final et d'examen des objections.

4. LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE VISE L'INSTALLATION DE 100 000 SYSTÈMES SOLAIRES SUR LES TOITS D'ICI 2030

Le ministère de l'Énergie et des Infrastructures lance un nouveau programme intitulé « 100 000 Toits Solaires », qui vise à couvrir environ 15% des toits résidentiels israéliens pour ajouter 1,6 GW à l'approvisionnement en énergie solaire du pays. Pour rappel, le gouvernement israélien s'est fixé comme objectif de produire 30% de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030. L'autorité israélienne de l'électricité doit encore approuver de nouvelles structures tarifaires pour accélérer le déploiement de ce programme : facilitation d'obtention de prêts pour l'installation de systèmes solaires, réduction de la période d'amortissement ou encore allègement des taxes.

JORDANIE

1. AUGMENTATION DE 49% DU TRAFIC DU TERMINAL A CONTENEURS D'AQABA EN 2024

Le terminal à conteneurs d'Aqaba (ACT) a vu transiter 494 navires en 2024, soit une augmentation de +49 % en glissement annuel (g.a), avec 848 000 conteneurs au total. Selon le PDG d'ACT, le port accueille plus de 1 000 camions par jour et le mois de janvier 2024 a connu un trafic particulièrement dense, avec plus de 81 000 conteneurs et 56 navires. Pour rappel, en 2024, ACT a renouvelé son contrat de concession avec le gouvernement, pour 15 ans supplémentaires dans le cadre d'un accord évalué à 242 M USD.

2. HAUSSE DES SALAIRES DES MILITAIRES RETRAITES A PARTIR DE FIN FEVRIER 2025

Le Conseil des ministres a pris la décision d'augmenter les salaires des militaires retraités et vétérans, portant la pension minimale à 350 JOD (493 USD) à compter de la fin du mois de février 2025, à l'occasion de la Journée de Fidélité des Militaires Retraités et des Anciens Combattants. Cette décision concernera environ 17 000 retraités, pour un montant total d'environ 5 M JOD provenant du ministère des Finances et de la Sécurité sociale.

3. AUGMENTATION DES RECETTES DE RJ EN 2024

Les recettes de Royal Jordanian Airlines (RJ) ont atteint 746 M JOD en 2024, contre 733,24 M JOD en 2023, soit une augmentation de +1,73 %. En 2024, la compagnie a transporté 3,7 M de passagers avec un taux de remplissage de 79%, soit un des taux les plus élevés de la dernière décennie. Grâce à une baisse d'environ -8 % des prix du carburant et à la maîtrise des coûts, l'entreprise a réduit ses pertes avant impôts à 3,2 M JOD, contre 8,6 M JOD en 2023. Malgré le contexte régional, la compagnie a continué d'agrandir sa flotte avec l'exploitation de six nouveaux avions, a lancé des vols vers de nouvelles destinations telles que Stansted, Manchester, Berlin, et a repris ses vols vers Tripoli et Moscou.

4. NOMBRE RECORD DE VISITEURS EN PROVENANCE DES PAYS DU GOLFE EN JORDANIE EN 2024

Les visiteurs en provenance des pays du CCG ont représenté plus de 1,3 million en 2024 après 1,2 million en 2023 (+15 %). L'Arabie Saoudite a dominé le marché avec 1,2 million de visiteurs en 2024, contre 1 million en 2023 (+17 %). Le Koweït a maintenu sa position de deuxième pourvoyeur du CCG avec 72 784 visiteurs en 2024, tandis que les Émirats arabes unis ont enregistré 18 378 visiteurs.

LIBAN

1. LE NOUVEAU GOUVERNEMENT SALAM OBTIENT LA CONFIANCE DU PARLEMENT

Près de vingt jours après sa nomination, le gouvernement réformiste de Nawaf Salam a obtenu la confiance du Parlement avec une très large majorité (95 voix sur les 111 députés présents). Dans sa déclaration de politique générale ambitieuse, le Premier ministre s'engage à relancer les négociations avec le FMI en vue de la conclusion d'un programme et à mener une série de réformes structurelles en vue de parvenir à la relance de l'économie, « qui ne peut avoir lieu sans une restructuration du secteur bancaire ». Le gouvernement a pour objectif de renforcer le Trésor public en veillant à « accroître les recettes », tout en veillant à « restaurer la confiance des investisseurs, tant locaux qu'étrangers » et à soutenir les secteurs productifs. La déclaration de politique générale insiste également sur deux réformes sectorielles clés censées paver la voie à leur libéralisation et leur développement, dans l'énergie et les télécoms.

2. DIMINUTION DES ARRIVEES TOURISTIQUES EN 2024

D'après le ministère du Tourisme, le nombre de visiteurs au Liban s'est élevé à 1,1 M en 2024, soit une diminution de -32% par rapport à 2023. Le nombre de « touristes » - dans les faits essentiellement issus de la diaspora - avait atteint un point haut en 2019 (1,9 M), avant de chuter brutalement en 2020 (0,4 M) et 2021 (0,8 M), sous l'effet de la crise économique et de la pandémie de Covid-19. La reprise, qui a été rapide en 2022 (1,5 M) et 2023 (1,7 M), a été enrayée en 2024 compte tenu des tensions sécuritaires puis de la guerre avec Israël en fin d'année. Les visiteurs proviennent principalement d'Europe (41%), des pays arabes (24%) et du continent américain (21%).



SYRIE

1. L'UE CONFIRME LA SUSPENSION DES MESURES RESTRICTIVES A L'ENCONTRE DE PLUSIEURS SECTEURS CLES

Le Conseil de l'Union européenne a confirmé le 24 février la suspension de sanctions et de mesures restrictives à l'égard de la Syrie. Elle concerne les secteurs clés de l'énergie et des transports, ainsi que les transactions financières et bancaires liées à ces secteurs. De même, cinq entreprises ont été radiées de la liste des entités faisant l'objet d'un gel des fonds et des ressources économiques (Industrial Bank, Popular Credit Bank, Saving Bank, Agricultural Cooperative Bank et Syrian Arab Airlines), et des fonds et des ressources peuvent désormais être mis à la disposition de la Banque centrale syrienne. Certaines exemptions ont également été prévues concernant l'interdiction d'établir des relations bancaires entre les banques et les institutions financières syriennes présentes sur le territoire des États membres, afin de faciliter les transactions liées aux secteurs de l'énergie et des transports ainsi que les transactions nécessaires à des fins humanitaires et de reconstruction. Le Conseil de l'UE a également prévu une exemption pour usage personnel aux interdictions d'exporter des articles de luxe vers la Syrie. L'exemption humanitaire existante est quant à elle prolongée sine die.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LE GROUPE PADICO REALISE UN BENEFICE DE 700 000 USD EN 2024 APRES DES PERTES ENREGISTREES EN 2023

La société palestinienne de développement et d'investissement PADICO, centrale dans le paysage économique palestinien avec des participations dans de nombreux secteurs (immobilier, télécoms, finance, industrie, tourisme, énergie...), a annoncé un bénéfice de 700 000 USD pour l'année 2024, après une perte de 11,6 M USD en 2023. Cette amélioration intervient malgré la très sévère crise économique en cours dans les Territoires palestiniens. La société a dû allouer 12,4 M USD en provisions pour couvrir les pertes d'actifs de ses filiales et affiliées. Les actifs consolidés de PADICO ont atteint 723 M USD, tandis que les capitaux propres des actionnaires ont augmenté de 333 à 338 M USD. Son président, Bashar

Al-Masri, a souligné les défis économiques majeurs auxquels la société a été confrontée, notamment en raison de ses investissements en Cisjordanie et à Gaza et a indiqué que le groupe continuerait à adopter une ligne de prudence face aux perspectives particulièrement incertaines.

2. L'AUTORITE MONETAIRE PALESTINIENNE (PMA), BANK OF PALESTINE ET L'UNIVERSITE AL-QUDS LANCENT UN PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ETUDIANTS

Le gouverneur de la PMA Yahya Shunnar, le directeur général de la Banque de Palestine Mahmoud Shawa, et le vice-président de l'Université Al-Qods Hussein Jadou ont signé un accord permettant l'obtention de prêts à conditions favorables pour les étudiants en difficulté. Portant sur un montant de 25 M NIS (soit 6,7 M EUR), il permet aux étudiants ne bénéficiant pas de bourses complètes d'accéder à des prêts étudiants remboursables sur 12 mois avec un délai de grâce de deux mois.

3. RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ENTRE LA PALESTINE ET L'ÉGYPTE DANS LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le gouverneur de l'Autorité monétaire palestinienne (PMA) et président du Comité national de lutte contre le blanchiment d'argent, Yahya Shunnar, a rencontré le 25 février au Caire le conseiller Ahmed Saïd Khalil, président du Conseil des gouverneurs de l'Unité égyptienne de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La réunion visait à explorer les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans ce domaine. Les deux parties ont discuté des évolutions récentes et des défis liés à la lutte contre les crimes financiers, ainsi que des moyens de renforcer la coordination et l'échange d'expertise entre leurs institutions. La réunion s'est tenue en présence de Firas Murrar, directeur de l'Unité palestinienne de suivi financier.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,8 **	5,5 *	21 **
PIB (Mds USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	380	264	434	528	53	23 **	17 *	6,2 **
PIB / HAB. (USD) – 2024 ^E	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	3931 **	3181 *	295 **
CROISSANCE PIB REEL (%) – 2024 ^E	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,3	-5,7 **	-5,4 *	-1,5 **
SOLDE BUDGETAIRE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-8,4	0 **	-1 *	-8 **
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024 ^E	FMI / WEO	91	46	35	68	91	158 **	50 *	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	26,4	3,1	31,2	3	2	16	60	100 **
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,0	n/a	43,9	47,4	n/a	48,8	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNEES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CREDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRES FAIBLE / **A2** PEU ELEVE / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ELEVE / **C** ÉLEVE / **D** TRES ELEVE / **E** EXTREME

LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR EST PRESENTE DANS PLUS DE 100 PAYS A TRAVERS SES SERVICES ECONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

REDACTION : SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr